



Commune : BRON (029) Section : C Feuille(s) : 000 C 01 Echelle d'origine : 1/10000 Echelle d'édition : 1/5000 Date de l'édition : 02/10/2020 Date de saisie : 01/01/1950	Cachet du service d'origine :	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi(1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé(2) le _____ par _____ géomètre à _____. Les propriétaires _____ déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A _____, le _____	D'après le document d'arpentage dressé Par SAMUEL MONNE Réf. : 8712 Le
--	-------------------------------	--	---